

11. SET. 1934

14. SET. 1934

OFFICE INTERNATIONAL DES ARTISTES

**Représentation des
plus grands artistes
et Conférenciers.
Organisation de
Concerts — Tournées
— Conférences —**

**Spectacles de
Danse — Standing
d'Editions Musicales**

**Paris
Saint Sébastien
Milan
Londres
Bruxelles
La Haye
etc...**

En cas de différends les parties attribuent juridiction exclusive au Tribunal Civil de la Seine. L'Office International des Artistes agit en qualité d'Intermédiaire et sans responsabilité des parts. Registre Commerce Seine 547.324.

6, CALLE RONDA
71 calle Easo.

SAN - SEBASTIAN

7 de Septiembre 1934

Monsieur CLAUSELL,
secretario de la Asociacio
de Musica da Camara
Via Layetana.

BARCELONA.

Cher Monsieur et Ami,

En main votre aimable lettre. Des reception j'ai adressé une lettre au secretaire particulier de Monsieur Edouard Herriot afin de recevoir l'accord direct de Monsieur Herriot.

En ce qui concerne Paul Geraldj je suis sur que nous pourrons faire coincider la venue de Madame Leymo pour la coférence Herriot afin de pouvoir facilement l'avoir pour la conférence Geraldj.

Vous recevrez d'ici quelques jours programmes des oeuvres qu'interprétera cette cantatrice tant pour Beethove que pour Wagner.

Je vous remercie infiniment des démarches que vous avez la grande amabilité de faire en faveur de l'Opera.

Esperons que nous parviendrons a que ce projet devienne une réalisation.

Je tiens tout d'abord a m'excuser sincèrement de la liberté que je prends en vous écrivant ce qui suit:

Comme vous le savez puisque je vous en avais fait part, la direction du théâtre Romea c'était engagée verbalement d'organiser deux récitals de danses avec le concours de madame Lisa Duncan et de son école composée de six élèves.

Ces deux récitals devaient avoir lieu les 5 et 6 novembre. Hier j'allais adresser au Romea les contrats lorsque je recois une lettre de la direction me priant d'annuler leur acception par suite de l'engagement d'une compagnie catalane.

J'ai véritablement été navré de ce refus, car j'avais pris toutes mes dispositions en ce qui concernait l'engagement de mademoiselle Lisa Duncan a Barcelone et

Doc. 4966

OFFICE INTERNATIONAL DES ARTISTES

Etant donné vos relations amicales avec la direction du Romea, je viens vous demander cher Monsieur Clausell, si il ne serait pas possible de faire revenir le directeur du théâtre Romea sur sa fâcheuse décision. Ou si dans le cas d'un refus total de sa part, je vous serai infiniment reconnaissant si vous vouliez me donner l'indication d'un théâtre susceptible de s'intéresser aux ballets véritablement artistique et de haute valeur, que représentent Lisa Duncan et ses six élèves.

A titre de renseignements j'avais conclu l'affaire avec le Romea sur la base de 7.500 francs pour deux représentations frais de séjour et de voyage à la charge de Mademoiselle Lisa Duncan. Ce cachet exceptionnel est dû à ce que Mademoiselle Lisa Duncan danse à Valence le 3 novembre, et à sa tournée organisée pour San-Sebastian, Bilbao, Oviedo, Porto, Coimbra, Lisbonne, Coimbra. Il serait véritablement navrant que se trouvant à Valence elle ne puisse trouver à Barcelone un engagement surtout sur la base que je vous indique.

En m'excusant encore une fois de la liberté que je prends en vous demandant ce petit renseignement, croyez cher Monsieur Clausell à tous mes remerciements et à l'expression de mes sentiments profondément dévoués.

H. de Santibañez

Paris
Saint Sébastien
Milan
Londres
Bruxelles
La Haye
etc...

En cas de difficulté les
les artistes peuvent se
adresser au Bureau
de la Ligue
national de Artistes
pour l'intermédiaire et
responsabilité de
Région de
Paris